



Groupe Mammalogique Breton

Maison de la Rivière - 29450 Sizun

tél. : 02 98 24 14 00 - fax : 02 98 24 17 44

courriel : gmbreton@aol.com – site : www.gmb.asso.fr

Coadout, le 18 juin 2007

Trévou-Tréguignec, troisième commune refuge pour les chauves-souris

Le 21 juin, sera officiellement signée, entre la commune de Trévou-Tréguignec et le Groupe Mammalogique Breton (GMB), une charte pour l'entretien des ponts et bâtiments publics qui engage la commune dans une démarche active et volontaire de protection des chauves-souris.

Grâce au volontarisme de l'équipe municipale de Trévou-Tréguignec et à l'initiative de l'association de Sizun, ce sont donc 3 ponts et 3 bâtiments de la commune où les chauves-souris auront désormais la garantie de trouver espace disponible et tranquillité requise.



Cette signature validera la création du troisième refuge pour les chauves-souris après Tréguidel (22) et Plounérin (22). La création des refuges pour les chauves-souris est une opération menée par le GMB depuis un an, avec le soutien de plusieurs structures relais auprès des collectivités : l'association de la vallée du Léguer, le pays du Trégor-Goëlo et le pays de Guingamp.

Pourquoi s'engager dans cette démarche en faveur des chauves-souris ?

La Bretagne accueille une diversité insoupçonnée de chiroptères (nom scientifique qui signifie "main ailées") puisque avec 21 espèces identifiées, ces demoiselles nocturnes représentent plus du quart des espèces de mammifères sauvages de la région.

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est **agréé** Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de **France Nature Environnement**.



Malheureusement, les chauves-souris sont pratiquement toutes en forte régression en Europe. Le déclin généralisé de ces mammifères volants, tous protégés par la loi française, s'explique par deux causes principales :

- Les pesticides qui suppriment ou empoisonnent la ressource alimentaire des chauves-souris, quasiment toutes insectivores dans nos contrées.
- La disponibilité en gîtes pour les accueillir qui chute drastiquement avec la construction moderne, imperméable, et qui ne laisse que peu d'espaces pouvant offrir des abris.

Le GMB a conçu un outil pour tenter d'agir sur cette deuxième cause de déclin des chiroptères :
la charte d'entretien des ponts et bâtiments publics.

Les chauves-souris sont dépourvues de tout comportement constructeur et ne détériorent pas les constructions. C'est donc d'abord pour expliquer que la cohabitation avec ces animaux menacés n'est qu'à de rares exceptions près une source de désagrément pour nous, que l'association propose cette charte aux communes.

L'expérience, depuis plus de vingt ans, nous a également appris que bien souvent, à l'occasion des nécessaires opérations d'entretien des édifices, des destructions de chauves-souris survenaient, non par volonté de leur nuire, mais par simple méconnaissance de leur présence et de leur sensibilité.

Expliquer et convaincre plutôt que d'imposer.

La charte d'entretien des ponts et bâtiments publics, dans notre volonté de la diffuser le plus largement possible, a été conçue plutôt comme un guide des bonnes pratiques pour les communes signataires que comme un engagement trop contraignant.

Les communes signataires s'engagent par exemple à respecter un calendrier pour les différentes opérations de façon à minimiser le risque d'intervention en présence des animaux, ou encore à utiliser des produits de traitement des charpentes à la fois adaptés à la protection du bois et inoffensifs pour les mammifères (que nous sommes également), etc.

Le label de « *refuge pour les chauves-souris* » permet, enfin, d'identifier les communes qui, de façon volontaire, se sont engagées dans une démarche active de préservation des chauves-souris.

pour le Groupe Mammalogique Breton :
Thomas Dubos, administrateur.

Pour plus d'informations, contactez :

- le Groupe Mammalogique Breton : 02-98-24-14-00, gmbreton@aol.com
- Thomas Dubos, administrateur du GMB, en charge du dossier des refuges pour les chauves-souris : 02-96-44-18-26, dubos_thomas@yahoo.fr

